

**LES PÉPINIÈRES EUROPÉENNES POUR JEUNES ARTISTES
PROGRAMME JEUNE CRÉATION VIDÉO-CINÉMA**

-
APPEL À FILMS 2017

-
FIPA – FESTIVAL INTERNATIONAL DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS

-
**COMPÉTITION OFFICIELLE
PRIX MITRANI & ERASMUS + AGENCY**



**LES PÉPINIÈRES EUROPÉENNES POUR JEUNES ARTISTES – PROGRAMME JEUNE
CRÉATION VIDÉO-CINÉMA**

La 13e édition du programme Jeune création vidéo-cinéma aura lieu entre le 24 et 29 janvier 2017, à Biarritz, dans le cadre du FIPA – Festival international de programmes audiovisuels.

Les Pépinières européennes pour jeunes artistes ont accompagné près de 1500 artistes dans leur parcours de professionnalisation, sur la scène artistique européenne et internationale, au travers de programmes de mobilité artistiques et transdisciplinaires. Elles entendent participer à l'émergence d'une communauté de jeunes artistes et professionnels de la création venant de toute l'Europe.

Dans le cadre d'une fidèle collaboration avec le FIPA, qui fête cette année son trentième anniversaire, les Pépinières poursuivent leur exploration de la jeune création en ouvrant largement leurs champs de recherche à toutes les nouvelles formes d'expression qui renouvellent la création cinématographique, qu'elles relèvent du documentaire, de la fiction, du film d'animation, du film expérimental, de l'art vidéo ou encore de la vidéo-danse.

Quel que soit le parcours qu'ils ont emprunté, en dehors ou au sein d'écoles d'art, de cinéma, de numérique ou d'autres domaines, tous les jeunes artistes présentés dans le cadre du programme Jeune création vidéo-cinéma témoignent d'un regard inattendu sur le monde et d'une inventivité qui nous touche et nous interpelle.

La sélection des films Pépinières est programmée dans le cycle de projection Jeune Création du Fipa.

LES PRIX – MITRANI & AGENCE ERASMUS +

Les prix seront attribués à l'un des films de la sélection jeune création (sélection Fipa campus et sélection Pépinières) lors de la Cérémonie de Clôture du festival le 29 janvier 2017.

Créé en mémoire du fondateur du Festival, le prix récompense une œuvre qui se distingue par son esprit de résistance, la singularité de son style ou sa démarche novatrice. Le film doit être une première ou une deuxième réalisation. Le prix Mitrani correspond à une dotation d'un montant de 5000 euros, attribuée par France Télévisions.

Le prix spécial décerné par l'agence Erasmus + récompense un film qui porte les voix de la génération Erasmus et met en lumière les valeurs européennes de cette jeunesse. Ses modalités seront annoncées prochainement.

Tous les films inscrits peuvent concourir en compétition pour le prix Mitrani mais seuls les films européens pourront être récompensés par le prix de l'Agence Erasmus +.

CANDIDATURES – DATE LIMITE LE VENDREDI 21 OCTOBRE 2017

Les candidatures se font par mail à l'adresse jeune-creation-video-cinema@art4eu.net. Les candidats doivent envoyer leur film via une adresse URL. Ils s'engagent à mettre à la disposition des Pépinières les coordonnées téléphoniques, postales et e-mails des équipes artistiques et techniques des films sélectionnés. Les candidats s'engagent à compléter le formulaire disponible ICI accompagné des pièces jointes qui y sont mentionnées. L'inscription du film ne sera validée qu'à la réception de l'ensemble de ces éléments.

Les participants s'engagent à transmettre leurs films aux formats suivants **sous dix jours** après l'annonce des lauréats :

- Apple ProRes 422 (idéalement en 422 standard, pour des questions de stockage de fichiers sinon éventuellement en 422 HQ)
- .mov in H264
- .mepg4 H264

Le mix audio doit correspondre aux recommandations suivantes :

- sur une piste stéréo unique avec les 2 canaux fusionnés et non sur 2 pistes mono LT et RT séparées (48.0 KHz, 24 bits, PCM)

Le fichier .mov doit contenir :

- juste cette piste unique, et pas de pistes mono séparées, ni de pistes 5.1
- uniquement une piste stéréo seule, aucune autre piste audio supplémentaire quelle qu'elle soit.

Les candidats s'engagent à autoriser la diffusion d'image et d'extraits de leurs films au travers des éléments de communication des Pépinières (programme, catalogue, site internet, dossier de presse etc.) et de l'intégralité de leurs films pour des événements organisés par les Pépinières.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

- la sélection s'effectue sur la production européenne et internationale postérieure au 1er janvier 2014 (copyright 2014, 2015 et 2016 uniquement)
- les films peuvent être un film expérimental, d'étude, une première ou deuxième réalisation professionnelle diffusée.
- les films doivent pouvoir être envoyés aux formats : Apple ProRes 422, .mov in H264, .mepg4 H264
- les films en anglais doivent contenir des **sous-titres en français** incrustés à l'image
- les films en toutes autres langues que l'anglais doivent contenir des **sous-titres en anglais** incrustés à l'image

Vous pouvez inscrire votre film dès à présent et ce jusqu'à la date limite de candidature fixée au VENDREDI 21 OCTOBRE. Vérifiez que le lien et le mot de passe soient valides. Si vous avez besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter directement par e-mail : jeune-creation-video-cinema@art4eu.net.